



COMMUNIQUE DE PRESSE
27.07.2016

En date du 27 juillet 2016, le Comité directeur de la Caisse nationale de santé a approuvé les comptes annuels et le bilan de clôture de l'année 2015 de l'assurance dépendance.

Au niveau du résultat financier, l'exercice 2015 se caractérise par un solde des opérations courantes positif provenant principalement de la stagnation du nombre de bénéficiaires et des mesures d'économie retenues en 2014.

En effet, les recettes courantes dépassent les dépenses courantes de 12,0 millions d'euros. Après opérations sur réserves, le résultat de l'exercice 2015 de l'assurance dépendance est excédentaire de 11,8 millions d'euros.

Après des résultats légèrement déficitaires sur les exercices 2013 et 2014, la réserve excédentaire de l'assurance dépendance s'accroît à nouveau en 2015 et passe à 80,6 millions d'euros.

L'équilibre financier de l'assurance dépendance s'est donc renforcé et devrait être maintenu à l'avenir grâce au nouveau projet de loi portant réforme de l'assurance dépendance déposé à la Chambre des députés.

Le décompte des dépenses et recettes de 2015 commenté peut être consulté intégralement sur le site Internet de la Caisse nationale de santé : www.cns.lu

Luxembourg, le 27 juillet 2016

(Source : Département Communication, CNS)